

La présentation

IFAS DROME NORD

L'institut de formations paramédicales Drôme Nord est un établissement public rattaché aux Hôpitaux Drôme Nord. Il fait partie du Groupement Hospitalier de Territoire Rhône Vercors Vivarais. Il accueille et professionnalise des personnes au métier d'aide-soignant en formation initiale ou par la voie de la VAE. Il réalise également des formations continues.

La finalité de l'offre proposée par l'institut est de répondre au mieux aux besoins de formation du secteur dans un souci de qualité et d'amélioration des pratiques professionnelles en formant des professionnels autonomes, responsables et réflexifs capable d'exercer leur fonction dans un environnement professionnel varié et sans cesse en mouvement.

MEMBRES DE L'EQUIPE

Direction :

Laure Cuoq (cadre de santé)

Responsable administrative :

Claudie Massot (secrétaire de direction)

Formateurs infirmiers :

Thierry Boyer, Stéphanie Morel, Anne Sucin, Sandrine Fraisse

Des intervenants extérieurs, professionnels qualifiés, experts mettront également leur champ d'expertise au service de la formation.

Les coordonnées

Institut de formation d'aides-soignants

Rue de l'hôpital
26241 SAINT VALLIER

Tél. : 04 75 23 80 85 - Fax : 04 75 23 80 27

Courriel : secretariat.eas@hopitaux-drome-nord.fr

Site internet : www.ifas-hopitaux-drome-nord.fr

Page Facebook : IFAS-Institut de Formation Aide-Soignant des Hôpitaux Drôme Nord

Comment s'y rendre ?

Par la route :

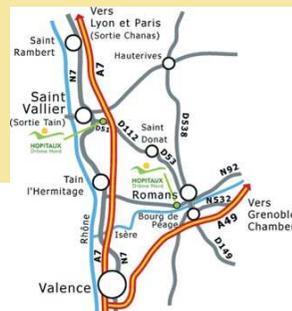
- RN 86, en Ardèche
- RN7, en Drôme.

Par l'autoroute :

- En provenance du Nord : autoroute A7, sortie Chanas.
- En provenance du Sud : autoroute A7, sortie Tain l'Hermitage.
- En provenance de l'Est : autoroute A49 jusqu'à Valence Sud, puis A7 en direction de Lyon, sortie Tain l'Hermitage.
- En provenance de l'Ouest : N82 jusqu'à Andance, puis direction Valence par RN7.

Par le train :

Gare TGV Valence
Gare de Saint-Vallier



La formation d'agent d'accompagnement dans les activités de la vie courante



Etablissement agréé pour conduire des actions de formation qualifiante dans le cadre de la formation initiale et continue conformément à son statut.

Numéros d'agréments :
Numéro d'activité : 8226P111226
Numéro SIRET : 26261109800068



Cette formation est autorisée par la région Auvergne Rhône Alpes, qui concourt à son financement.

La formation

Public concerné

- personne assurant une mission d'accompagnement dans les activités de la vie courante auprès d'usagers dans le secteur social et médico-social.
- ASH (Agent de Service Hospitalier) qualifié souhaitant confirmer ou s'inscrire à un projet professionnel d'aide-soignant en formation initiale ou en VAE (Validation Acquis d'Expérience).

Objectif de la formation

- identifier les activités de la vie courante ;
- repérer les champs d'action et de responsabilité d'un agent d'accompagnement des gestes de la vie courante ;
- actualiser ses connaissances pour effectuer des activités d'accompagnements sécuritaires de la vie quotidienne du résident ;
- identifier les risques liés aux mauvaises postures et aux techniques de manutention des usagers ;
- analyser sa pratique en faisant des liens avec son activité.

Finalité de la formation

- assurer la sécurité et la qualité de l'accompagnement dans les gestes de la vie courante du résident ;
- permettre aux responsables d'établissements d'augmenter les compétences collectives de leurs équipes. Le but étant d'améliorer l'efficacité de la prise en soin des usagers bénéficiaires, ainsi que de satisfaire des exigences de qualité dans le respect des textes réglementaires en vigueur.

Contenu de la formation

Notion de responsabilité et compétences

- le rôle et les missions de l'agent d'accompagnement dans les gestes de la vie courante ;
- le champ de responsabilité de l'agent et la collaboration avec l'équipe pluri-professionnelle ;
- les activités de la vie quotidienne : notion de dépendance et d'autonomie ;
- les droits du patient (loi du 04/03/2002) ;
- la relation soignant-soigné ;
- les principes d'un accompagnement de qualité.

La sécurité et la qualité de l'accompagnement aux personnes dans les actes de la vie quotidienne

- dépister des signes d'alerte et les modalités de transmission ;
- hygiène : les précautions standards et complémentaires ;
- posture et principe en ergonomie et manutention ;
- prévenir les risques liés au repas et aux syndromes d'immobilisme ;
- réalisation d'une toilette et d'une hygiène buccodentaire dans les bonnes pratiques ;
- l'aide à la prise du médicament du résident par l'agent d'accompagnement en secteur médico-social et social.

INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'IFAS

Inscription jusqu'au 31 décembre 2019

L'IFAS se réserve le droit d'annuler la session de formation si le nombre de participants est insuffisant.

Coût de la formation

400 €

Modalités pratiques

Groupe de 10 à 15 personnes maximum sur 3 jours. La formation se déroulera :

- Les 13 - 14 - 15 janvier 2020
- Les 23 - 24 - 25 mars 2020

Validation de la formation

Une attestation de fin de formation, attestant le suivi assidu de la totalité de la formation, sera remise à l'issue de la formation.